



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la séance régulière du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité d'Huberdeau tenue le 24 août 2023 à 14h00 à laquelle sont présents Monsieur François Thibault, président et les membres suivants : Monsieur Guy Morissette, Monsieur Jonathan Pépin, Madame Élise Simard Larose et Madame Margot Guindon. Monsieur Olivier Navarro et Madame Michelle Bisson étaient absents.

Tous formant quorum, sous la présidence de Monsieur François Thibault.

Assiste également à la séance, Monsieur Samuel Lapierre, officier municipal en bâtiment et en environnement/secrétaire du comité.

Monsieur François Thibault, président, constate le quorum à 14h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2023.
- 3- Varia.
- 4- Information/ consultation sur la question de la rémunération des membres des comités.
- 5- Confirmation de la date de la prochaine réunion.
- 6- Formulaire de caractérisation des impacts environnementaux, version 2
- 7- Achèvement de la recommandation du plan stratégique de mise en œuvre des priorités du PDE 22-23.
- 8- Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 2023-73

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 24 AOÛT 2023

Il est proposé par madame Élise Simard Larose et résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais en ajoutant en varia le point suivant amené par Élise Simard Larose:

- Procédure d'adoption des procès-verbaux du CCU.

Adoptée à l'unanimité des membres.

RÉSOLUTION 2023-74
SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 JUILLET 2023

Il est proposé par madame Margot Guindon et résolu :

Que le secrétaire est exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2023, les membres déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

Que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé (Résolutions 2023-59 à 2023-72).

Adoptée à l'unanimité des membres.

RÉSOLUTION 2023-75
VARIA - PROCÉDURE D'ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Monsieur François Thibault et résolu :

Que la procédure d'adoption des procès-verbaux du CCU soit clairement décrite dans le projet de règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme et d'environnement (CCUE) qui est présentement en cours de révision et de rédaction.

Adoptée à l'unanimité des membres.

RÉSOLUTION 2023-76
INFORMATION / CONSULTATION SUR LA QUESTION DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES COMITÉS

CONSIDÉRANT QUE monsieur François Thibault a mentionné aux membres du CCU que le conseil municipal évaluait la possibilité de cesser d'octroyer une allocation de dépense aux membres des différents comités formés par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal n'a pas encore pris de décision concernant la rémunération des membres des comités en question;

CONSIDÉRANT QUE, suite à une brève discussion sur le sujet, les membres du CCU ne souhaitent pas que le conseil municipal cesse d'octroyer leur allocation de dépense de 30\$ par réunion et souhaiteraient même que l'allocation soit bonifiée;

EN CONSÉQUENCE, les membres du CCU recommande au conseil d'obtenir l'avis des membres des différents comités de la Municipalité avant de prendre leur décision finale. Les membres du CCU recommande aussi au conseil municipal de vérifier le cadre réglementaire encadrant la rémunération des membres des comités afin qu'il puisse prendre une décision éclairée.

Adoptée à l'unanimité des membres.

RÉSOLUTION 2023-77
CONFIRMATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu :

Que la prochaine réunion du CCU soit tenue le vendredi 29 septembre 2023 de 14h00 à 16h00. Pour les rencontres subséquentes, il a été convenu qu'elles soient planifiées les jeudis de 14h00 à 16h00 pour que monsieur Samuel Lapierre, officier municipal en bâtiment et environnement, puisse assurer une présence à l'Hôtel de ville les vendredis.

Adoptée à l'unanimité des membres.

RÉSOLUTION 2023-78
FORMULAIRE DE CARACTÉRISATION DES IMPACTS
ENVIRONNEMENTAUX, VERSION 2

Monsieur François Thibault présente aux membres la deuxième version du formulaire électronique de caractérisation des impacts environnementaux. Le lien vers le formulaire a été envoyé par M. François Thibault via courriel à tous les membres du CCU.

RÉSOLUTION 2023-79
ACHÈVEMENT DU PLAN D'IMPLANTATION POUR LA MISE EN ŒUVRE
DES OBJECTIFS PRIORISÉS DU PDE 2023 (RÉSOLUTION DU CONSEIL 129-
23)

Il est proposé par monsieur François Thibault et résolu que, faute de temps, ce point sera traité lors de la prochaine réunion du CCU.

Adoptée à l'unanimité des membres.

RÉSOLUTION 2023-80
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu :

Que la séance soit levée vers 16h05.

Adoptée à l'unanimité des membres.

François Thibault
Président

Samuel Lapierre
Officier municipal en bâtiment et environnement